

N°2  
Waller  
Marie Madeleine  
Celine  
Enfant légitime de Jeanne

L'An mil huit cent soixante-neuf, le premier jour du mois de Mai à cinq heures du soir, Les Seigneurs Louis Marie Noury et Officier de l'Etat Civil de la Commune d'Alincthun, Canton de Beuvry, Arrondissement de Boulogne, Département du Pas de Calais a comparu Antoine Wallès âgé de cinquante sept ans, Cultivateur à Liant, hameau d'Alincthun, domicilié en cette dite Commune, lequel nous a présenté un enfant de son épouse qu'il a déclaré être le sien en son domicile sis à Alincthun, le premier jour du mois de Mai, et la présente année à une heure et demie du soir; et de Dame Marie Madeleine Celine Bochoy, âgée de vingt sept ans, Cultivatrice aussi domiciliée en cette Commune, son épouse; auquel enfant il a été donné le prénom de Marie Madeleine Celine. Sa dite présentation et déclaration ont été faites en présence de Croix Eugène âgé de trente un ans, Cultivateur, de Saint Maxime François âgé de trente deux ans, marchand ferand, tous deux demeurant et domiciliés en cette Commune; et ont été terminés signés avec nous le présent acte après lecture, le Comparant ayant déclaré en savoir signer.

Collé et Mercury Lannoy

N°3  
Waller  
Emile Pierre Antoine  
Enfant légitime  
de Jeanne

L'An mil huit cent soixante-neuf, le premier jour du mois de Mai à cinq heures du soir, Les Seigneurs Louis Marie Noury et Officier de l'Etat Civil de la Commune d'Alincthun, Canton de Beuvry, Arrondissement de Boulogne, Département du Pas de Calais a comparu Antoine Wallès âgé de cinquante sept ans, Cultivateur à Liant, hameau d'Alincthun, domicilié en cette dite Commune, lequel nous a présenté un enfant de son épouse qu'il a déclaré être le sien en son domicile sis à Alincthun, le premier jour du mois de Mai, et la présente année à une heure et demie du soir; et de Dame Marie Madeleine Celine Bochoy âgée de vingt sept ans, Cultivatrice aussi domiciliée en cette Commune, son épouse; auquel enfant il a été donné le prénom de Emile Pierre Antoine. Sa dite présentation et déclaration ont été faites en présence de Croix Eugène âgé de trente un ans, Cultivateur, de Saint Maxime François âgé de trente deux ans, marchand ferand, tous deux demeurant et domiciliés en cette Commune; et ont été terminés signés

Par acte en date du 1er mai 1869, il est déclaré que le mariage de Jeanne Wallès et de Emile Pierre Antoine a été célébré le 1er mai 1869, et que l'enfant légitime de ce mariage est Marie Madeleine Celine Bochoy.



N°4

Reconnu  
Joseph Auguste  
Enfant reconnu

avec nous le présent acte après lecture, le Comparant ayant déclaré en savoir signer.

L'An mil huit cent soixante-neuf, le premier jour du mois de Mai à cinq heures du soir, Les Seigneurs Louis Marie Noury et Officier de l'Etat Civil de la Commune d'Alincthun, Canton de Beuvry, Arrondissement de Boulogne, Département du Pas de Calais, a comparu le Doyen de la paroisse de Liant, hameau d'Alincthun, lequel nous a déclaré qu'il avait en son domicile sis à Liant, le premier jour du mois de Mai, et la présente année à une heure et demie du soir, un enfant de son épouse qu'il a déclaré être le sien en son domicile sis à Liant, le premier jour du mois de Mai, et la présente année à une heure et demie du soir; et de Dame Marie Madeleine Celine Bochoy, âgée de vingt sept ans, Cultivatrice aussi domiciliée en cette Commune, son épouse; auquel enfant il a été donné le prénom de Joseph Auguste. Sa dite présentation et déclaration ont été faites en présence de Croix Eugène âgé de trente un ans, Cultivateur, de Saint Maxime François âgé de trente deux ans, marchand ferand, tous deux demeurant et domiciliés en cette Commune; et ont été terminés signés avec nous le présent acte après lecture, le Comparant ayant déclaré en savoir signer.

Collé et Mercury Lannoy

N°5  
Moreau  
Alfred Louis  
Marie  
Enfant légitime

L'An mil huit cent soixante-neuf, le premier jour du mois de Mai à quatre heures du soir, Les Seigneurs Louis Marie Noury et Officier de l'Etat Civil de la Commune d'Alincthun, Canton de Beuvry, Arrondissement de Boulogne, Département du Pas de Calais, a comparu Charles Moreau, Cocher, âgé de trente six ans, domicilié en cette Commune, lequel nous a présenté un enfant de son épouse qu'il a déclaré être le sien en son domicile sis à Alincthun, le premier jour du mois de Mai, et la présente année à six heures du soir; et de Dame Marie Madeleine Celine Bochoy, âgée de vingt sept ans, Cultivatrice aussi domiciliée en cette Commune, son épouse; auquel enfant il a été donné le prénom de Alfred Louis Marie. Sa dite présentation et déclaration ont été faites en présence de Marie Jean Marie,